

Interview de la présidente de la fondation Orêma G'llewe...

...Blandine Rita Lebondo Le-Mali : " Les ouvrages que nous avons couvrent tous les domaines du savoir "



Photo : L'Union

Mme Lebondo Le-Mali : "Nous voulons redonner du goût aux amoureux du livre".

Propos recueillis par Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

Notre compatriote lance, à partir de jeudi prochain, dans la province de l'Estuaire, une distribution d'ouvrages, dans le cadre d'un projet dénommé "Livres pour tous". Celle-ci est censée couvrir toutes les provinces "d'ici la fin du mois de septembre 2015". Dans cet entretien, elle en explique les tenants et les aboutissants.

L'Union : Vous lancez, dès le 23 juillet prochain, une opération de distribution de livres à travers le pays et dont les premiers bénéficiaires seront les provinces de l'Estuaire, de la Ngounié et du Moyen-Ogooué. Comment est né ce projet ?

Blandine Rita Lebondo Le-Mali : Je vous remercie de l'opportunité que vous nous offrez et surtout de l'intérêt que vous accordez aux activités de la fondation Orêma G'llewe. Parlant du projet « Livres pour tous », je voudrais simplement vous dire qu'il est vieux. Enfant, j'avais une bibliothèque. Devenue mère, j'en ai constitué une pour mes filles. Et j'ai toujours eu le rêve de mettre en place une pour le plus grand nombre de personnes. En 2012, j'ai rencontré à Montréal Madame Rita Dionne-Marsolais, ancienne ministre et présidente de la fondation des parlementaires québécois, « Cultures à Partager ». A la suite de cette rencontre, l'opportunité de mettre en œuvre enfin ce projet s'est présentée. Ce qui se matérialisera en novembre 2014 par la réception de 24 175 livres et du matériel scolaire. Nous avons choisi de commencer par ces localités, notamment par Ntoum, Kango, Oyane, Moualo, Saint-Martin, Mouila, Fougamou, Mandji et Lambaréné. Tout le pays sera couvert d'ici la fin du mois de septembre 2015, conformément à un calendrier qui sera rendu public au fur et à mesure.

Quelle est la nature de ces ouvrages ?

Les ouvrages que nous avons reçus couvrent tous les domaines du savoir. Notamment : les généralités (encyclopédies, dictionnaires, atlas dans tous les domaines) ; la littérature (œuvre de fiction, bandes dessinées jeunesse, grammaire, conjugaison, manuels scolaires) ; les mathématiques et sciences appliquées (ouvrages universitaires, ouvrages scolaires, collection encyclopédie en science) ; environnement-tourisme ; sciences de l'éducation et pédagogie ; sciences médicales ; sciences de l'information et de la communication ; manuels scolaires pré primaires et primaires ; la religion et la philosophie ; les sciences sociales (anthropologie, psychologie, sociologie, sciences du langage) ; les sciences de la gestion et économie ; l'art, le cinéma, la peinture, jardinage, bricolage...

Vous dites vouloir mettre en place ou approvisionner les bibliothèques dans les villes et villages. Pensez-vous que ce soit une priorité pour ceux qui y vivent, de surcroît dans une société comme la nôtre où le livre semble ne plus faire recette ?

Nous voulons redonner du goût aux amoureux du livre. Vous savez, lire c'est acquérir des connaissances, c'est s'ouvrir, c'est se libérer, c'est voyager. Le développement passe aussi par la lecture. Justement au moment où les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) envahissent notre société, il faut veiller à ce que l'amour du livre ne s'éteigne pas. Notons que dans des pays comme les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et les pays scandinaves, l'arrivée de l'Internet et des autres

moyens de communication n'a pas ralenti ou arrêté la progression de la fréquentation des bibliothèques.

Le ministère de la Culture est-il associé à ce projet ?
Nous avons été reçu par le ministre de la Culture qui a approuvé la démarche.

Pour organiser une telle distribution, il vous faut des moyens financiers et logistiques. Qui sont donc vos sponsors ?

Certes, il faut des moyens financiers et logistiques. Mais nous dirons des moyens humains d'abord et surtout de la volonté et de la détermination. La Bible nous enseigne que si vous avez la foi aussi petite qu'un grain de sénevé, vous pouvez soulever des montagnes. C'est dire que quand nous avons à cœur de faire du bien, nous ne commençons pas par les chiffres. Notre moteur est ailleurs : la foi, la motivation et la détermination, sachant qu'un bienfait n'est jamais perdu, surtout quand il a pour première cible la jeunesse. Cela dit,

nos sponsors sont nos parents, nos amis et tous ceux qui pensent du bien du Gabon, et qui croient en son avenir. Notamment : le groupe Ceca Gadis (Géant CKDO, Maxi CKDO), Sobraga. Tous les bienfaiteurs contribuent librement. D'ailleurs, souvent ils réagissent après, lorsqu'ils se rendent compte qu'il n'y a aucun calcul derrière.

Dites-nous franchement, Mme Lebondo Le-Mali : que visez-vous à travers cette opération ?

Il convient de préciser que cette opération va permettre de disposer d'une bibliothèque municipale dans chaque ville et d'un centre de lecture dans chaque regroupement de villages du pays. La fondation s'engage à assurer un suivi régulier et périodique. Ce qui aboutirait à l'organisation d'un concours de lecture au niveau local, provincial et national en partenariat avec le ministère de l'Education nationale. En conclusion, ne perdons pas de vue le slogan de la fondation : « Aimer c'est agir ».

MINISTERE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Visa de conformité de la DGBFIP :

Date de lancement : 20 juillet 2015
Appel d'offres : N° 005/ MBCP/DGBFIP/REFECTION/2015
Nom du projet : Réhabilitation du nouveau siège de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ancienne Planification) et réfection du bâtiment abritant des logements administratifs (Pavillon /Libreville)
Source de financement : Budget de l'Etat.

1. OBJET

La Direction Générale du Budget et des Finances Publiques lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de réfection des bâtiments et logements administratifs.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti, par corps de métier, en quatre (4) lots suivants :
Lot 1 : Electricité ;
Lot 2 : Plomberie ;
Lot 3 : Peinture ;
Lot 4 : Menuiserie.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un candidat ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA pour chaque lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Le Directeur Général du Budget
et des Finances Publiques

Jean Fidèle OTANDAULT

MINISTERE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

Direction Générale du Budget et des Finances Publiques
Immeuble abritant les services de l'ex Direction Générale du Contrôle des Ressources et des Charges Publiques (ex Ministère des Finances en face de la SEEG centre ville)

2ième étage, porte 202
BP : 198 Libreville
Tel : 01 79 50 52

<http://www.dgmp.ga>

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **13 août 2015 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **13 août 2015 à 11 heures** dans la salle de réunion du 3ième étage de l'immeuble abritant les services de la DGBFIP.